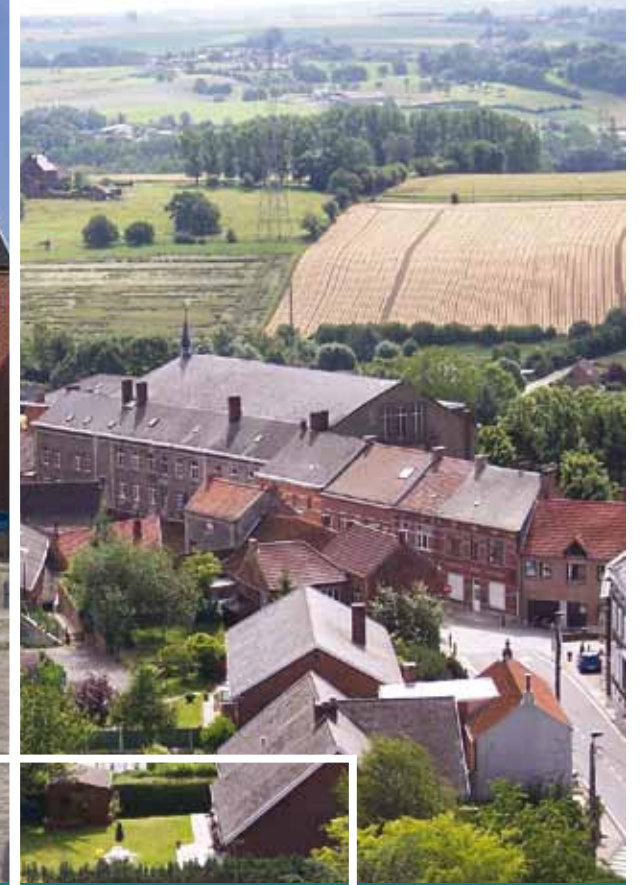


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Septembre 2010



n°84

sommaire



TRAVAUX



BIODIVERSITÉ



CPAS



EDITO

Cette fois, c'est la « rentrée » !

La rentrée scolaire, tout d'abord, avec de bonnes nouvelles pour nos écoles communales.

Plus de trente élèves en plus en maternelle et un statu quo en primaire malgré une très grosse sortie vers le secondaire (plus de 40 élèves).

Toutes les classes de l'entité de Virginal ont été remises à neuf ; notamment grâce au travail de nos étudiants jobistes qui ont fait du très bon boulot. Des travaux vont être entrepris pour aménager des locaux scolaires dans l'ancienne cure ; un bureau d'études va être désigné. Nous gardons nos deux professeurs de remédiation à temps plein pour aider nos élèves tout au long de l'année scolaire. Nous sommes sans doute la seule école de la Communauté Française à offrir un service aussi performant. Deux aides supplémentaires (Ittre et Virginal) nous sont accordées pour améliorer l'encadrement des petits de maternelle ; la tâche de nos dévouées institutrices en sera allégée.

Nous réfléchissons à augmenter considérablement les activités sportives au sein de nos écoles parce que nous savons que la réussite scolaire passe par un bon équilibre entre le corps et l'esprit. Cela se fera sans toucher au temps purement pédagogique et à la suite d'un dialogue constructif avec les enseignants et les parents de nos écoliers.

Nous offrons à nos écoles des ateliers de néerlandais, de musique, de théâtre et de sciences naturelles.

Enfin - et je sors un peu du sujet - la piscine de l'Ouest du Brabant Wallon, qui permettra à nos enfants mais aussi à l'ensemble de nos concitoyens de jouir à deux pas de chez eux d'une infrastructure sportive d'une qualité exceptionnelle, est en bonne voie de réalisation. Le dossier avance vraiment bien. Permettez-moi de vous rappeler que l'objectif de l'intercommunale « Sportissimo », outre la construction de cette piscine dont vous découvrez une image dans cet article sera aussi de créer des événements spor-

tifs d'une ampleur qu'aucune commune ne pourrait réaliser seule. Des projets passionnants sont en train doucement de voir le jour. Je vous en réserverai la primeur.

Avec cette Wallonie (surtout, ici, à Ittre) qui bouge à un rythme qui va vous surprendre, tous mes vœux de bonne rentrée aux écoliers et à tous ceux qui rentrent de vacances.

> Axel François, votre Bourgmestre





TRAVAUX

BRAVO ET MERCI À TOUS NOS JEUNES JOBISTES ET AU SERVICE TRAVAUX

Cette année encore, plus 50 étudiants sont venus renforcer nos équipes d'ouvriers communaux et d'employés administratifs.

Parmi les réalisations remarquables, citons sans être exhaustif :

- la mise en peinture de 9 classes de nos écoles,
- nettoyage des filets d'eau,
- suivi du fauchage des talus,
- cimentage de la Cure d'Ittre,
- peinture des abribus,
- mise en valeur des monuments des Anciens Combattants,
- un effort particulier des équipes pour la participation de notre Commune au Concours floral européen,

- montage, démontage et nettoyage lors des nombreuses festivités du mois d'août
- etc., etc., etc... Sans compter le renfort des étudiants au service administratif.

Dans le cadre du contrat de rivière, Ittre a été retenue pour être Commune pilote contre la prolifération de la balsamine, plusieurs étudiants s'y sont frottés!

A tous, étudiants, ouvriers, employés, un grand merci pour votre implication et la qualité de votre travail.



> **Christian Fayt**
> **Echevin des Travaux**



LA FÊTE DU 15 AOÛT : QUE PENSER DE LA NOUVELLE FORMULE ?



Photo : Centre culturel d'Ittre

Pour des raisons dictées, essentiellement par la sécurité des nombreux participants à la fête du 15 août à Ittre, le lieu de concentration maximale du public (jeune... et moins jeune) a été déplacé cette année : de la place Saint Rémy, il a été délocalisé sur le parking de l'école libre au petit contournement. Ce qui a permis une continuité d'animation depuis la place de l'Eglise jusqu'à l'allée de l'Aïte.

Ce déplacement annoncé a suscité quelques inquiétudes, beaucoup de commentaires et même de curieuses rumeurs...

UNE PRÉPARATION MINUTIEUSE

Au départ, ce changement important a surtout justifié, pendant plusieurs mois, de nombreuses heures

d'une minutieuse préparation avec les multiples intervenants tant privés que publics : les nombreux promoteurs des événements dans les différents lieux ouverts au public, les forains, les responsables des restaurants, cafés et commerçants intéressés, les services communaux de l'administration générale, des travaux, de la police, de l'incendie, les TEC...

Toutes ces négociations ont finalement abouti à une nouvelle configuration de la fête qui, me semble-t-il, est accueillie favorablement et nous invite à persévérer.

UNE ÉVALUATION EN COURS

Une première évaluation aura lieu à la mi-septembre mais déjà des signes positifs nous sont adressés : ambiance détendue, espace plus vaste, démultiplication des lieux d'amusement, public nombreux et diversifié, consommation d'alcool en baisse, moins d'incidents et ... plus de sécurité.

Sans doute, tout n'était pas encore parfait. La météo du dimanche était exécration ce qui a, finalement, abouti à l'annulation du feu d'artifice. Mais il est d'autres améliorations dépendant des organisateurs qui pourront encore être apportées.

Par exemple, le circuit de déviation de la circulation automobile, la maîtrise du volume sonore de la

fête, l'animation culturelle de la place Saint Rémy, l'accompagnement musical à la place de l'Eglise, la réduction des gobelets de boissons...

La formule de la fête peut, elle-même, évoluer : à côté de la foire pour les enfants et les soirées dansantes des jeunes, qu'imaginez-vous d'autre ?

LE CHANTIER RESTE OUVERT

Souvenons-nous du 15 août d'il y a une vingtaine d'années : on pouvait aussi passer d'un lieu festif à l'autre de la rue Haute à la rue Basse en passant par la place Saint Rémy et la rue de la Montagne : ici boire un verre, là danser sur des airs des années 80, ailleurs se restaurer, ailleurs encore apprécier un récital de musiques du monde ou de chansons françaises, partout, croiser Pierre, Paul, Hélène ou Marie et échanger souvenirs de moissons... ou de vacances.

La cuvée 2010 de la fête du 15 août est positive, mais le chantier reste ouvert pour le plaisir, le bien-être et la sécurité de chacun(e).



> **Claude Debrulle**
> **1^{er} Echevin**



LE BOIS DES NONNES ET DE FAUQUEZ FÊTE SES 30 ANS !



Il y a trente ans, l'Etat Belge se portait acquéreur des 48 hectares du Bois des Nonnes et de Fauquez pour la somme de 12.500.000 FB (soit 312.500 €). Cette acquisition a surtout été effectuée pour payer une partie de l'ONSS des travailleurs des Verreries de Fauquez.

Mais c'est aussi la première acquisition publique dans le grand massif du Bois de La Houssière qui couvre une superficie de 650 hectares.

Pour fêter cet anniversaire et 2010 l'année internationale de la biodiversité, le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) organise avec différents partenaires 2 journées de découverte de la Forêt.

LE VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE : RÉSERVÉ AUX ÉCOLES

Accueil des écoles de la région dès 9h. Toute une série de partenaires animeront plusieurs stands à caractères naturels :

- Un stand d'accueil informera les participants sur la biodiversité forestière (2010 Année Internationale de la Biodiversité)
- Comment reconnaître les arbres (les résineux et les feuillus), les arbustes et les fruits de la Forêt ?
- Le Contrat de Rivière Senne animera des activités sur les batraciens, la mare, les insectes des rivières et le traitement de l'eau (fonctionnement d'une station d'épuration...)
- La forêt magique : Les insectes du sol, les champignons, le terreau
- Les oiseaux et les animaux de la forêt



LE DIMANCHE 3 OCTOBRE, LA « FORÊT SERA EN FÊTE » !

Après un café-croissants de 9h à 9h30, les promeneurs plus avertis et les autres pourront se lancer sur les sentiers et petits chemins de Virginal ou de Fauquez. (Plusieurs parcours de distances et difficultés différentes seront proposés.)

Promenades organisées :

- Par le SITI « Fauquez : son Bois des Rocs ... sa table des sorcières, sa légende »
- Par le Tourniket sur « la trace des Nonnes »
- Par des naturalistes « A la découverte des champignons »
- Par des forestiers : « Je vais faire un petit tour au Bois ».

Des guides chevronnés animeront ces promenades et ramèneront tout ce petit monde au Bois des Nonnes vers 12h30.

Un repas pour 15 € sera servi au profit de CAP 48 (8 € pour les enfants de moins de 12 ans)

MENU

- Apéritif rural
- Toast aux champignons
- Assiette forestière
- Glace aux fruits des bois ou Forêt noire

Chacun pourra se restaurer sous une grande tente et participer ensuite aux animations prévues dans le bois, de 14h à 17h.

- les stands proposés aux enfants seront à présent ouverts à toutes et à tous !
- promenades guidées par des forestiers et promenades contées.
- animations diverses : démonstration de débardage avec des chevaux de traits, élagage en hauteur, promenades à dos de cheval

17 h. La Forêt retrouve sa tranquillité.

Le bénéfice de cette journée sera versé à CAP 48.
Infos : 0473/78 32 68

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



INCIVILITÉS

LA COMMUNE SE DOTE DE 2 AGENTS CONSTATATEURS

Depuis ce 8/06/2010, notre commune compte **2 Agents Constatateurs** : Madame ARIAS Marie-José et Monsieur ANCIAUX Alain. Ces agents ont été proposés par notre Administration communale, et désignés par l'Arrêté d'Exécution du Gouvernement Wallon. Leur compétence de Police Judiciaire peut être exercée suite à leur prestation de serment devant le Tribunal de première instance de Nivelles.

Ces deux agents communaux ont suivi les formations d'Agent de Police Judiciaire auprès du Procureur du Roi, ce qui leur confère le droit d'infliger des sanctions administratives, ainsi que la perception immédiate d'amendes administratives pouvant aller jusqu'à 250 euros. Ils seront, bien entendu épaulés par la police communale et celle de la zone ainsi qu'entre autres, par l'Unité de Répression des Pollutions, en cas de problèmes plus graves pouvant survenir. Ils peuvent, entre autres, pénétrer à tout moment, dans les installations, terrains et tout autres lieux (sauf domicile privé) sans présomption de commission d'infraction, procéder au contrôle d'identité de tout contrevenant, dresser un procès verbal, prendre toute mesure utile afin de faire cesser un danger pour l'environnement ou la santé humaine, interroger toute personne, arrêter des véhicules et contrôler leur transport.

Avec ces sanctions, la commune sera en mesure de lutter plus efficacement et plus rapidement contre la « petite criminalité », mais aussi contre certains troubles à la propreté, à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publique et contre les dérangements publics sur son territoire.

Ces sanctions sont reprises dans le nouveau Règlement Général de Police qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres dès son édition imprimée.

Pour rappel, relevons par exemple : utilisation de tondeuses les dimanches et jours fériés, le dépôt de sacs poubelle avant 18 heures la veille du ramassage, les déprédations en tout genre (tags, dégradations aux plantes, arbres, bâtiments publics, plaines de jeux,...), le collage d'affiches aux endroits non autorisés, les dépôts sauvages, abandons de déchets sur la voie publique (canettes, cigarettes, chewing-gum, papiers, emballages divers,...), la distribution d'imprimés publicitaires dans les immeubles inoccupés ou dans les boîtes aux lettres munies d'un avis indiquant que l'occupant ne désire pas recevoir de publicité,

déneigement des trottoirs, stationnement sur la voie publique, dépôt de déchets autres que ceux prévus dans les conteneurs mis à disposition (bulles à verres, à textiles,...), circulation des animaux sur la voie publique, infractions en matière d'environnement, incinération de déchets ménagers en plein air, ...

Nous comptons bien entendu sur le sens civique de nos concitoyens, le but n'étant bien entendu pas de sévir, mais plutôt de prévenir.

Vous pouvez, en cas de besoin, contacter nos agents :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures :
ARIAS Marie-José - 067/79.43.49.
- les mardi et jeudi de 9 à 16 heures :
ANCIAUX Alain - 0477/74.40.32.





BALADE EN VÉLO, CLAP 4^e

En collaboration avec les écoles et les associations de parents, l'Administration communale a le plaisir de vous convier à la 4^e édition de sa traditionnelle « Promenade familiale à vélo » qui aura lieu le **Dimanche 19 septembre prochain**.

Rendez-vous à 14h00 précises sur le parking devant les terrains de football d'Ittre (rue Jean Jolly)

L'arrivée est prévue vers 16h sur la Grand Place où un goûter sera organisé.

Nous vous attendons nombreux !!!

Infos :

Parcours d'une quinzaine de km en terrain plat, adapté à tous. Véhicule « balai » en fin de convoi.

Encadrement par la brigade cycliste de la zone de police.

Amis, famille, proches et connaissances sont les bienvenus.

Pour toute information et/ou réservation : 067/79.43.38. - f.joris@ittre.be

> **Axel François, Bourgmestre**



BRUGES A SON BEFFROI, LIÈGE A SON PERRON, ET ITTRE A SON « ROCHER »



Il est le symbole de nos libertés si chèrement acquises.

Il est là pour nous rappeler que des hommes et des femmes sont morts parce qu'ils croyaient à un idéal fait de fraternité, de solidarité, de patriotisme.

Ils aimaient leur pays, ce coin verdoyant du Brabant wallon, ce petit village d'Ittre, au cœur de nos vallées, où ils avaient vécu leur enfance, leur jeunesse où ils avaient ressenti des joies, des déceptions, des colères parfois, où ils avaient connu leurs premiers émois sentimentaux.

Ils sont morts entre ces arbres, le fusil dans les mains, à l'aube de leur vie, avec au cœur, cette solitude affreuse, avec laquelle nous serons tous confrontés, lorsqu'il nous faudra, un jour, quitter les nôtres.

J'ai honte que leur noble sacrifice, leur courage, leur dévouement ne trouvent plus d'échos auprès de certains responsables politiques de notre pays, prêts à vendre leur drapeau pour quelques deniers en plus.

Mesdames et Messieurs,

Chaque année devant ces croix dressées comme des avertissements, c'est chaque fois un nouveau message, avec un nouveau contenu que l'actualité me demande de tenir devant vous.

C'est pourquoi, cette cérémonie, au delà de l'événement historique qu'elle remémore, est lourdement chargée d'une symbolique qui doit nous rappeler les choses essentielles de la vie.

Dans cette période d'incertitude, aujourd'hui, 5 septembre, devant ce monument et ce qu'il représente, je vous conjure, avec moi, votre bourgmestre, de croire en l'avenir.

> **Axel François, Bourgmestre**



POLICE

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2009

COMPARAISON DU NOMBRE D'ARLC* CONSTATÉS EN 2009 PAR COMMUNE SUR LA ZONE DE POLICE D'OUEST BRABANT WALLON (HORS DOMAINE WPR) EN FONCTION DES SOURCES D'INFORMATION

| Commune | Nombre d'ARLC selon le baromètre local de la Sécurité Routière |
|-------------------|--|
| Braine-le-Château | 31 |
| Ittre | 20 |
| Rebecq | 25 |
| Tubize | 57 |

* ARLC : Accidents de la Route avec Lésions Corporelles

Sources : Baromètre local de la sécurité routière (Quick indicators extraits des registres PV locaux d'accidents - données CGOP du 13-07-2010) et FAC encodés par les services de police (données CGOP du 13-07-2010)

COMPARAISON DU NOMBRE D'ARLC (ET AUTRES DONNÉES DISPONIBLES) CONSTATÉS EN 2009 SUR LA ZONE DE POLICE D'OUEST BRABANT WALLON (HORS DOMAINE WPR) EN FONCTION DES SOURCES D'INFORMATION

| Données | Nombre selon le baromètre local de la Sécurité Routière |
|--------------------------|---|
| Nombre d'ARLC | 133 |
| Nombre d'ARLC mortels | 6 |
| Nombre de tués | 6 |
| Nombre de blessés graves | 7 |
| Nombre de blessés légers | 156 |



PRIMES À VOS INVESTISSEMENTS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Cher(e)s concitoyen(ne)s, je vous rappelle que vous pouvez bénéficier de primes communales en supplément des primes régionales, et si vous en faites la demande endéans les 3 mois de l'acceptation de votre dossier par la Région.

Pour tout renseignement : Marie-José Arias, écoconseillère à l'administration communale.



> **Marc Hordies, Echevin de l'Énergie**

| Type de travaux | Prime communale de base | Prime communale revenus précaires | Prime communale revenus modestes |
|--|----------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Audit énergétique | Forfait de 40 € | Forfait de 150 € | Forfait de 100 € |
| Audit énergétique par thermographie infrarouge | Forfait de 40 € | Forfait de 150 € | Forfait de 100 € |
| Isolation du toit | 10 % de la prime régionale | 50 % de la prime régionale | 33 % de la prime régionale |
| Isolation des murs | 10 % de la prime régionale | 50 % de la prime régionale | 33 % de la prime régionale |
| Isolation des sols | 10 % de la prime régionale | 50 % de la prime régionale | 33 % de la prime régionale |
| Remplacement d'un vitrage non performant (dont simple vitrage) par du double vitrage | 10 % de la prime régionale | 50 % de la prime régionale | 33 % de la prime régionale |
| Chauffe-eau solaire | 250 € | 500 € | 350 € |



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL

Le Collège communal d'Ittre vous fait savoir que le Conseil communal, en séance du 27 avril 2010, a adopté provisoirement le projet de schéma de structure communal pour l'ensemble du territoire communal.

En vertu de l'article 1752 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, une **ENQUÊTE PUBLIQUE D'UNE DURÉE DE 30 JOURS** sera organisée à partir du mardi 14 septembre 2010 au mercredi 13 octobre 2010.

Durant cette période, le dossier pourra être consulté par le public les jours ouvrables du mardi au vendredi de 9 à 12h, le mercredi 13 octobre 2010 de 16h à 19h et les samedis 18 septembre et 2 octobre 2010 de 9 à 11h, au bureau du service de l'Urbanisme de l'Administration communale, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre.

Une exposition permanente se tiendra également du 14 septembre 2010 au 13 octobre 2010 dans les couloirs du centre administratif, rue de la Planchette n°2.

Une réunion d'information du Bureau d'études concernant ce dossier est organisée le 24 septembre 2010 à 20h dans la salle Polyvalente de

virginal, située rue de l'Ecole (derrière La Poste).

Un stand d'information sera tenu par les membres du collège communal les deux jours de la Saint-Rémy (25 et 26 septembre 2010) de 14 à 17h.

Les intéressés qui auraient des réclamations et/ou observations à faire valoir, sont priés de les faire parvenir par écrit au Collège communal durant ce délai et, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête publique, soit le mercredi 13 octobre 2010.

Les intéressés qui auraient des réclamations et/ou observations à faire valoir, sont priés de les faire parvenir par écrit au Collège communal, rue de la Planchette n°2, durant ce délai et, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête publique, soit le mercredi 13 octobre 2010 (cachet de la poste faisant foi).

La séance de clôture de cette enquête publique est fixée au mercredi 13 octobre 2010 à 18h au bureau du service urbanisme. Les réclamations et/ou observations pourront être exprimées verbalement.



> **Marie-Claire Godeau,**
Échevine de l'Urbanisme



AVIS AUX COMMERÇANTS ET RESTAURATEURS DE LA COMMUNE :

OCTROI DE CHÈQUES « POUVOIR D'ACHAT » AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Communal, sur proposition du Collège, a décidé d'octroyer des chèques « pouvoir d'achat » aux habitants de la Commune, à valoir auprès des commerçants locaux dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la Commune d'Ittre.

Par commerce ou restaurant local, il y a lieu d'entendre :

-des activités régulièrement répertoriées auprès de la « Banque Carrefour » et ayant leur siège d'activités effectif sur le territoire de la Commune en date du 16 juillet 2010 (outre d'éventuels commerçants ou restaurateurs signalant leur ouverture avant le 15 septembre.), et qui :

- offrent, en activité principale, voire exclusive, un commerce de détail, impliquant
 - un achat direct de biens

- sur une surface commerciale locale disposant d'une vitrine ou enseigne visible sur la voie publique ;
- ou offrent un service de restaurants, friteries ou tavernes, à consommation directe.

La participation des commerçants à cette opération se faisant bien entendu sur base volontaire, une quarantaine de commerces locaux correspondant aux critères vont être contactés dans la première quinzaine de septembre.

Au cas où vous tenez un tel commerce et que vous n'auriez pas été contacté dans la première quinzaine de septembre, veuillez me le signaler au plus vite.

> **Marc Hordies,**
Echevin de l'Economie locale



LOGEMENTS INOCCUPÉS



Vous souhaitez louer votre bien mais vous rencontrez des difficultés financières et/ou techniques pour sa remise en conformité, la recherche d'un locataire s'avère ardue, ou tout simplement vous préférez ne pas louer pour éviter de rencontrer des problèmes de recouvrement de loyers, de dégradation du bien, ...

Un logement inoccupé vous coûte alors qu'il pourrait vous rapporter un loyer mensuel garanti, une exonération/réduction du précompte immobilier, une remise en conformité, le cas échéant, avec une gestion sans souci.

Le service logement de la commune d'Ittre peut vous conseiller et vous aider dans vos démarches pour faire appel à l'asbl agence immobilière sociale du Brabant wallon (A.I.S. BW : Parc des Collines, Bâtiment Galilée chaussée des Collines 54 à 1300 Wavre - 010/23.60.87).

En louant votre bien inoccupé vous favoriserez la (ré)introduction d'un logement salubre dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes et donc favorisez les jeunes qui éprouvent des difficultés à se loger dans leur village d'origine.

Service logement :
rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre
Permanence du mardi au mercredi de 11h à 12h. Tél : 067/79.43.23

> **Christian Fayt**
Echevin du Logement



SEMAINE DE LA MOBILITÉ : REPORT AU PRINTEMPS 2011

Cher(e)s concitoyen(ne)s, la Région Wallonne a décidé de postposer cette «Semaine de la Mobilité» au printemps. Voir son communiqué ci-après.

J'en profite pour faire appel à toute proposition utile et durable à ce sujet.

> **Marc Hordies,**
Echevin de la Mobilité.

«Un changement de concept pour les actions locales. Lors des éditions précédentes, il est souvent apparu, que les actions locales menées au mois de septembre de manière trop ponctuelle, ne correspondaient pas au

principal objectif poursuivi: sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux d'une mobilité quotidienne plus durable.

Vu le public ciblé, à savoir les jeunes, il a été décidé de postposer l'organisation des actions locales au printemps 2011.

En effet, en matière de déplacements scolaires, cette période, favorable à la promotion des modes doux, est plus propice pour tester d'autres modes de transport.

A ce titre, un appel à candidatures sera lancé vers les communes et les écoles au début du mois de septembre et exposé lors d'une grande séance d'information organisée pendant la Semaine de la Mobilité.

Concrètement, l'appel à candidatures invitera les communes à s'inscrire pour bénéficier de l'encadrement d'opérateurs pour la mise en oeuvre de projets « clé sur porte ».

Par projet « clé sur porte », on entend une série d'activités qui aboutiront à un événement concret, mené par les pouvoirs locaux en collaboration avec le milieu scolaire.

L'objectif de cet événement étant la sensibilisation des jeunes à l'utilisation de modes alternatifs à la voiture particulière pour leurs déplacements.»



CPAS : PETIT RAPPEL A DESTINATION DES PARENTS DES ECOLIERS

NOS REPAS CHAUDS ET BAR DU FRAIS SONT DE NOUVEAU DISPONIBLES À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE 2010.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT EST D'APPLICATION À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE POUR LE BAR DU FRAIS.

En voici les lignes directrices .

Le CPAS de ITTRE propose, à tous les enfants fréquentant les écoles libres et communales de Ittre et de Virginal (soit 4 écoles différentes), des repas « bar du frais ». A côté des traditionnels repas chauds, toujours disponibles dans les écoles communales, le «bar du frais» est une seconde opportunité proposée dans le cadre des repas scolaires.

Cependant, ce n'est pas une offre de repas froids à côté d'une offre de repas chauds... la notion de «bar du frais» est de servir des produits «frais et du terroir» aux enfants...

L'objectif du bar du frais est aussi de proposer des repas équilibrés (respectant la pyramide alimentaire, et donc, la proportion de féculents, légumes,...), composés de légumes du jour (et parfois «oubliés»), de laitages, fruits,... le tout en collaboration avec une diététicienne... Donc, pour «conclure», sachez qu'il est évident que certains plats sont servis chauds aux enfants.

Durant cette année, les repas seront vendus au prix unitaire de 2,20€/repas.

PREALABLEMENT

Toute famille souhaitant bénéficier du service de repas « bar du frais » devra, au plus tard lors de la première réservation, nous faire parvenir :

- **Un exemplaire du présent règlement, pour accord.**
- **Une caution de 33,00 €.** Cette caution représente 15 repas. Tant qu'elle n'a pas été payée, au compte **091-0008884-86**, les repas, même s'ils ont été commandés, ne pourront être livrés. Cette somme servira à couvrir les éventuels impayés, et dans tous les cas, en fin d'année scolaire, un décompte sera réalisé, et le trop payé sera restitué aux parents. Afin d'éviter aux familles de devoir déboursier trop en ces moments de rentrée des classes, ce versement est limité à un par famille...

RESERVATION

- Nous remettons, tous les mois, via l'école, un menu. C'est en cochant les cases souhaitées, sur ce menu, que vous pouvez commander les repas.
- Nous vous invitons à nous retourner ce document pour le **15 du mois précédent**. Les commandes peuvent s'effectuer par **FAX (067/64.88.62.)** ou par mail (bardufrais@publilink.be). De manière exceptionnelle et motivée, nous accepterons des commandes introduites entre le 15 et le 22 du mois. **Passé cette exception, nous n'accepterons plus de nouvelles commandes...**
- Il est préférable que les commandes nous parviennent par mail ou par fax, plutôt que via l'école (évitons les intermédiaires entre Vous, parents, et notre service administratif). Donc, ne donnez pas les réservations aux enseignants ou au préposé remettant les repas, via votre enfant...
- Nous insistons sur le fait qu'il y a lieu de bien y indiquer à chaque fois les coordonnées de l'enfant, et de l'école (nous livrons actuellement 4 écoles différentes... Cette indication est donc importante pour nous, même si cela semble évident pour vous...). Sur le bon de commande, il sera demandé d'inscrire le nombre de repas commandés pour le mois. Pour plus de lisibilité, ce document sera modifié dès septembre 2010, afin d'être plus explicite.
- Nous rappelons qu'exceptionnellement, les menus peuvent subir certaines modifications suivant l'arrivée et la fraîcheur des marchandises.
- Les commandes se renouvellent TOUS les mois. Toutefois, un écrit explicite de votre part pourra permettre une seule inscription, valable toute l'année.

DISTRIBUTION DES REPAS AUX ENFANTS

Cette année, il n'y aura plus de tickets. Le préposé qui délivre les repas dans les écoles aura chaque jour la liste des commandes, et seuls les enfants pour qui nous auront reçu une commande valide seront sur cette liste.

Les enfants non inscrits ne seront donc pas servis.

Attention : Tout repas commandé est payable, même s'il n'est finalement pas pris... Pour éviter cela, il suffit de nous prévenir d'une absence, **par téléphone exclusivement**, en appelant la cuisine

du CPAS, au 067/64.71.67.), au plus tard le jour même, avant 9h30. Passé ce délai, le repas vous sera facturé... car il sera préparé... Retenez la règle générale : repas préparé = repas facturé

PAIEMENT

- Une caution de 33 euros est demandée (voir pt 1,§2).
- Ensuite, nous vous invitons à verser **TOUS LES MOIS**, une somme que nous vous invitons à estimer, un peu comme un abonné de téléphonie ferait... Nous vous invitons à établir **votre profil de consommation**, après avoir pris connaissance des informations suivantes : Sachez que durant l'année scolaire 2010-2011, il y a au maximum 144 repas, les « petits mois » reprennent 8 repas (avril 2011, à cause des vacances), et les « grands mois », 18 repas (mars 2011). La moyenne mensuelle est de 14 repas par mois.
 - Grand consommateur : si votre enfant devait prendre les repas chaque jour, vous auriez une facture moyenne de 14 repas par mois, multiplié par 2,20€, soit **30,80 euros par mois**. C'est la somme mensuelle maximale que le bar du frais vous coûtera...
 - A l'inverse, si vous estimez être consommateur occasionnel (environ 1 repas par semaine ou moins), veuillez verser 2,2€/repas x 4 semaines, = **8,80 euros par mois**.
 - Enfin, un consommateur moyen se situera entre les 2, et versera **15,40 euros par mois**.
- Enfin, en fin d'année, une facture sera dressée... Elle reprendra le décompte exact des sommes payées (tenant compte de la garantie demandée dès septembre 2010), et des sommes dues...

Nous rappelons que sans les versements mensuels fixes demandés tous les 30 jours, très vite, la garantie sera épuisée, et nous nous réservons le droit, après avoir tenté de vous joindre, de suspendre les fournitures de repas.

Enfin, tous les paiements se feront exclusivement sur le compte **091-0008884-86**, et vous y indiquerez **le nom et l'école de(s) enfant(s)...**

ENCORE DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à nous contacter : De préférence par mail (bardufrais@publilink.be), ou sinon, par téléphone : 067/64.71.67., et demandez M. Colot...

BULLETIN D'ADHESION, A NOUS RENVOYER

Je soussigné
père, mère ou représentant légal de
élève à l'école : Libre ou Communale (barrez) de Ittre ou Virginal (barrez)
souhaite que mon enfant puisse fréquenter, au moins de manière occasionnelle, le «Bar du Frais».

Je souhaite que les factures des repas soient éditées à mon nom.

Mon Numéro national est le :

Je suis joignable **en journée** au numéro de téléphone suivant :

(Tel fixe :)..... / (gsm :).....

et/ou par mail :

Pour ce faire, je vous verse la caution de 33,00 euros, au départ du compte :

C'est sur ce compte que la caution sera à restituer (au plus tard en juillet 2011). J'accepte l'ensemble des points repris dans le règlement d'ordre intérieur. **Je suis informé(e) entre autres que les commandes tardives ne seront plus prises en compte.**

Date et signature :

L'enfer
c'est parfois
nous

yapaka.be

lexemplecestnous.org

Les enfants nous observent,
quel exemple leur donnons-nous ?

lexemplecestnous.org

yapaka.be

www.yapaka.be



MENU BAR DU FRAIS DE SEPTEMBRE

| Du 06/09 au 10/09/2010 | Du 13/09 au 17/09/2010 | Du 20/09 au 24/09/2010 | Du 27/09 au 30/09/2010 |
|---|--|--|--|
| Potage du jour Pistolet gouda jeune Salade de concombres à l'aneth Fruit frais | Potage du jour Baguette jambon beurre Salade de maïs et poivrons doux Fruit frais | Potage du jour Le petit gris au filet de poulet fines herbes Salade de tomates Fruit frais | |
| Potage du jour Salade de pâtes à l'italienne (tomates, pois chiches, mozzarella, oignons) Fruit frais | Potage du jour Salade de pâte grecque (fêta, concombre, oignons, tomates, olives) Fruit frais | Potage du jour Taboulé marocain (maïs, poivrons, oignons, tomates, pois chiches, saucisse de poulet) Fruit frais | Potage du jour Pistolet au salami Bâtonnets de céleri Fruit frais |
| Potage du jour Salade de riz, macédoine de légumes, jambon cuit Yaourt | Potage du jour Salade de pommes de terre (échalote, princesses, lardons) Yaourt | Potage du jour Salade de pâtes aux scampis roquette Yaourt | Potage du jour Salade d'Ebly, maïs, dés de dinde, sauce yaourt estragon Yaourt |
| Potage du jour Sandwich au thon Salade waldorf (céleri rave, pommes) Fruit frais | Potage du jour Baguette à l'américain préparé, Salade de chicons, pommes, noix de pékan, salade de blé Fruit frais | Potage du jour Pistolet salade de poisson Salade de carottes aux xérès Fruit frais | |

MENU DES REPAS CHAUDS

| Du 06/09 au 11/09/2010 | Du 13/09 au 18/09/2010 | Du 20/09 au 25/09/2010 | Du 27/09 au 30/09/2010 |
|--|---|---|--|
| Potage Parisien Salade liégeoise Pomme sautée Yaourt | Potage aux champignons Sauté de porc Jardinière de légumes, Pomme nature Biscuits | Soupe paysanne Médailon de porc Choux-fleurs, Pomme sautée Mousse de fruit | FETE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE |
| Salade de tomates mozzarella Pain de viande Compote de pommes, Pomme nature Fruit frais | Potage tomate Emincé de boeuf à la chinoise Riz cantonnais Fruit de saison | Potage céleri Salade de farfales aux dés de jambon Yaourt sucré | Crème de brocolis Lapin aux pruneaux Pomme sautée Morceau de fromage |
| Minestrone Emincé de volaille sauce aigre-douce Taboulé Pudding caramel | Crème de carottes Lasagne aux petits légumes Flan vanille | Potage poireaux Rosbif Petits pois et carottes, Pomme nature Biscuit | Potage Lyonnais Escalope de dinde, Salade de carottes et concombre sauce yaourt, Pomme nature Riz au lait |
| Soupe julienne Poisson du jour au curry doux Crudités, Purée Fromage | Potage Parmentier Filet de poisson ½ tomate grillée, Purée au cerfeuil Yaourt aux fruits | Potage brocolis Moussaka Fruit | / |

ATTENTION : A la rentrée 2010-2011, les prix des repas chauds passent à 2.20 € pour les maternelles et à 3,20 € pour les primaires

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE, LE CPAS PEUT SOULAGER VOTRE FACTURE

En effet, si vous bénéficiez d'une quelconque aide par l'intermédiaire de notre centre, vous pouvez venir chercher :

1. DES « CHEQUES-CLUB »

Ces chèques sont utilisables pour tous les articles des magasins «Club» (le plus proche se situe à Nivelles)

Ces chèques vous donnent accès à l'achat de livres, BD, cartes, livres scolaires, dictionnaires, matériel de bricolage, de peinture, cartes géographiques et surtout toutes les fournitures scolaires.

2. DES « AIDES SPORTIVES »

Notre centre peut vous aider (parents dans les conditions de revenus leur permettant de bénéficier d'une allocation d'études dans le secondaire de la Communauté française) dans la poursuite d'une activité sportive pour vos enfants avec un maximum de 75 €/an/ enfant.

3. L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE EST ENCORE D'APPLICATION.

Il est tenu compte du montant annuel brut imposable du ménage qui ne peut être supérieur à 15.063,45 € majorés de 2.788,65 € par personne à charge.

Le CPAS d'Ittre : 067/64.71.67

Le bar du frais reprend du service dès le 6 septembre 2010. Nous avons décidé en collaboration avec madame Van Lierde, diététicienne à Virginal, de placer un article dans notre journal local concernant les repas chauds et les repas « bar du frais » préparés au CPAS d'Ittre.

LE BON GRAS : LES HUILES

POURQUOI ET COMMENT LES UTILISER ?

L'huile, cet or liquide et parfumé¹, nous apporte non seulement saveur et bonheur gustatif mais également bien-être vital et santé.

Les huiles nous combent, selon leurs origines et les fruits dont elles sont issues, graines ou amandes, d'acides gras variés : -mono-insaturés et poly-saturés. Notamment les OMEGA 3, OMEGA 6, OMEGA 9.

Les acides des familles OMEGA 6 et OMEGA 3 ne sont pas synthétisés par notre organisme. Nous les connaissons surtout sous le nom : les acides gras essentiels.

Les huiles sont indispensables pour notre santé mais doivent apparaître en quantités modérées dans nos rations quotidiennes.

L'Huile d'olives riche en OMEGA 9 mono-saturés, peut-être utilisée crue ou pour la cuisson des aliments. Les OMEGA 6 se retrouvent dans l'huile de tournesol, de sésame, de soja et de carthame. Les célèbres OMEGA 3 sont présents dans l'huile de lin, de noix, de colza ainsi que dans les poissons gras des mers froides.

On utilise les huiles crues pour assaisonner des salades, toutes les crudités, les légumes cuits à la vapeur, les féculents divers, les filets de poisson, etc...

Avoir chez soi un choix d'huiles de première pression à froid est une saine habitude pour équilibrer saveurs et qualité des apports en acides gras dans nos menus.

Combiner huile d'olive + huile de sésame + huile de noix ou huile d'olive+ huile de tournesol+ huile de colza, c'est donc additionner dans nos assiettes un bon cocktail d'OMEGA 9, OMEGA 6 et OMEGA 3.

Un tout bon Appétit.

Avec et pour le Bar du frais ...

> **C. VAN LIERDE, Diététicienne**

⁽¹⁾ A condition que l'on choisisse l'huile première pression à froid.



SCHEMA DE STRUCTURE

LE DOCUMENT DE SCHEMA DE STRUCTURE DE NOS 3 VILLAGES EST SOUMIS A L'AVIS DE LA POPULATION

La première réunion aura lieu, pour Virginal, le 24 septembre (en soirée) à la salle Polyvalente et, ensuite à Ittre et Haut-Ittre, les 25 septembre (après-midi) et 26 septembre (le matin) à la salle du Lion d'Argent.

Des informations précises se trouvent sur le site de la Commune.

Le document complet est un inventaire de la situation existante, une liste de grandes options pour l'avenir de notre entité et les divers moyens pour les mettre en œuvre.

Si ce dossier est très technique et peut sembler ardu pour beaucoup de monde, le résumé d'environ 20 pages contient les lignes de forces du schéma de structure.

Notre territoire a été analysé en détail, dans son état actuel, à divers points de vue tels l'habitat, l'environnement, la mobilité, l'économie, l'agriculture, la vie culturelle, ...

De cette analyse, des propositions de développement, d'amélioration ou de protection, ont été choisies avec, en fil conducteur, le caractère rural à privilégier en priorité.

En plus d'être soumis à tous les citoyens, ce document est également porté à la connaissance de nos Commissions Consultatives Communales de l'Aménagement (CCAT) et de la Mobilité (CCM).

D'autres instances, comme la Région wallonne, la Direction de l'Aménagement du territoire à Wavre (DGATLP), la Commission Régionale de l'Aménagement (CRAT), donneront leurs avis et remarques sur le projet de schéma de structure.

Il s'agit d'une « Vue à grande échelle » du devenir de notre territoire, à la recherche d'un développement harmonieux de ses multiples caractéristiques particulières, et dans un souci prioritaire de préserver ses qualités.

Il est primordial de soumettre ce dossier à votre réflexion.

Aux réunions de Virginal et d'Ittre, je me tiendrai à votre disposition et prendrai note de vos remarques ; d'autres membres du Collège seront présents, en particulier M. HORDIES, spécialement pour les questions de mobilité.

Notre travail politique sera amélioré par votre participation à cette importante consultation et nous vous en remercions d'avance.

> **Marie-Claire Godeau-Bougard,**
Échevine de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme et de l'Environnement

Prochain Conseil Communal

LE 28 SEPTEMBRE 2010 À 19H, SALLE DES MARIAGES, GRAND PLACE 1, ITTRE



EXPRESSION POLITIQUE: ECOLO

ITTRE EN 2020... EN 2050...

Les mises en garde quant aux conséquences de nos choix de société sur l'évolution du climat, de la démographie et des conditions de vie en général ont été peu prises au sérieux depuis trente ou quarante ans.

L'actualité nous démontre que cet aveuglement pourrait générer des catastrophes sans précédents partout dans le monde. La survie de notre planète est en cause et sa défense devient un objectif incontournable.

Quelle sera la situation de notre commune, de la Belgique et du monde en 2020...2050... ?

Nous sommes 6 milliards aujourd'hui, probablement 9 milliards en 2050. La population mondiale va continuer à augmenter, malgré le début d'inflexion constaté. Mais les ressources naturelles, notamment en eau, ne pourront pas suivre !

La société de consommation et de gaspillage inconsidéré des ressources, qui est la notre, doit fondamentalement changer. Ce sera certainement très difficile, y arriverons-nous ? C'est une question de volonté, de courage politique. Et de toute manière nous y serons contraints un jour ; mieux vaudrait que ce ne soit pas trop tard ! Qui veut peut, dit-on.

Dans cette optique, que peut-on faire à l'échelle de notre commune ?

La nécessité d'agir est déjà perçue par nombre de citoyens ou de groupements ; cela se traduit par des choix écologiques et durables. Notre objectif est de convaincre un plus grand nombre.

Écolo veut peser politiquement pour transformer la Société, tant au niveau écologique que social et humain, et prendre en compte l'avenir des générations montantes...

Cette vision politique sous-tend notre action au sein de la majorité communale actuelle.

Si nous pensons, nous, qu'il est impératif de promouvoir les changements nécessaires, le pouvoir économique n'envisage pas de réformes profondes, ne se remet pas suffisamment en question et continue de croire en une croissance sans limites, ou de faire semblant d'y croire pour justifier un aveuglement égoïste et à court terme. Après nous les mouches ?...

Il est par conséquent important pour Ecolo de constituer une force politique suffisamment forte pour mener ce combat à tous les niveaux de pouvoir.

La politique souvent décriée, à juste titre parfois, reste cependant le seul moyen démocratique de faire évoluer les choses.

Pour bâtir un avenir durable, il faut donc que certains s'engagent politiquement pendant que d'autres continuent à agir au sein de « mouvements citoyens » et de groupes de pression.

Ecolo a besoin de toutes ces forces de changement, spécialement des jeunes.

Pourquoi ne pas rejoindre notre locale ?

> **Paul Perniaux, Secrétaire de la locale**
Ecolo d'Ittre (<http://ittre.ecolo.be>)



NAISSANCES

BRANDERS VALENTIN : né le 23/07/2010 à Ixelles

DESLOOVERE MARIE-LOU : née le 24/07/2010 à Braine-l'Alleud

VAN MOLLE ALEXANDRE ET THOMAS : nés le 27/07/2010 à Woluwe-Saint-Lambert

SOUPART LUCAS : né le 07/08/2010 à Braine-l'Alleud

COLIN ADRIEN : né le 18/08/2010 à Braine-l'Alleud



MARIAGES

DERIDDER FRANÇOIS ET BARBAGLIA VIRGINIE : le 07/08/2010

FONTAINE STEEVE ET GOREZ LINDSAY : le 07/08/2010

SIMON JEAN-FRANÇOIS ET MEUNIER AUDREY : le 14/08/2010

DEPAUW MARC ET MOTTE NATHALIE : le 27/08/2010



DÉCÈS

HADDAD SALIM : décédé le 19/04/2010 à JBEIL, LIBAN

LARSIMONT MARTINE : décédée le 29/07/2010 à NIVELLES

VANZYNHEL MARIE : décédée le 13/08/2010 à ITTRE

MARCELIS LUC : décédé le 13/08/2010 à TUBIZE

DE KNIBBER JEAN-JACQUES : décédé le 23/08/2010 à ITTRE

> **Marie-Claire Godeau,**
Officier de l'État-civil



www.yakapa.be

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**